L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 AVRIL 1894. 67me Année.

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 7 AVRIL 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent suiprix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Geo. G. Friedrichs & Cie, au premier étage de la bâtisse No 12 Commercial Place—meubles de bureau, effets mobiliers, comptes courants, etc.

L'esprit nouveau.

Voilà un mot que nous entendons répéter, depuis quinze à vingt jours, dans les journaux de France, accompagné de commentaires si hétéroclites, si différents, parfois si contradictoires, qu'il a besoin d'être clairement défini pour que l'on puisse comprendre nettement de quel côté s'orientent en ce moment le gouvernement et les populations de ce pays.

Il a été prononcé récemment, en pleine Chambre des Députés, au milieu d'un débat très grave soulevé par un incident religieux; c'est là sa véritable origine. On pourrait en conclure qu'il n'implique qu'une question de liberté de conscience et de culte; c'est une erreur.

Ceux qui l'ont prononcé ou préconisé lui ont donné un sens plus large. Ils l'ont appliqué également aux choses de la politique proprement dite, à l'évolution que l'on remarque depuis un an ou deux dans les différents partis qui, jusqu'ici, divisaient la France. Il s'est passé, en effet, dans la sphère politique le même phénomène que dans la sphère religieuse.

Contrairement à ce qui avait eu lieu, en 1848, où le clergé français avait cordialement accueilli la proclamation de la République et où il s'était fait un plaisir de bénir les arbres de liberté; en 1871, à tort ou à raison—nous ne discutons pas, nous constatons—il avait tourné le dos au régime nouveau et s'était retiré sous sa tente. Presque tous les prêtres, après avoir eu d'assez fortes attaches au second Empire, étaient devenus, sinon ouvertement, au moins secrètement, partisans de la monarchie qui semblait leur offrir plus de garantie que la République. De là, l'état de guerre qui existait entr'eux, monde officiel et le gros des populations qui avaient franchement et hautement adopté l'institution républicaine. Au point de vue religieux, tous les cabinets qui s'étaient succédé, depuis près de vingt ans, étaient des gouvernements de combat. La lutte, au lieu de s'apaiser avec le temps, ne faisait que s'envenimer tous les jours davantage. Le clergé, pas plus que le gouvernement, ne se résignait à faire les premiers pas. Le mal entendu existerait encore sans l'intervention du chef de l'Eglise. Il conseilla, pris, supplia, puis commanda. Il enjoignit à tous les ecclésiastiques français de se rapprocher du gouvernement, de faire acte d'adhésion, tout au moins en principe, au régime nouveau. Oh! il ne s'illusionnait pas. Il savait qu'en France il y avait tout un abîme creusé entre le monde catholique et le monde officiel, et que la réconciliation ne se ferait pas du jour au lendemain. N'importe; il ordonna et l'on obéit.

On sait l'effet prodigieux produit par cette éclatante manifestation. On vit des prélats, restés jusqu'alors irréconciliables déclarés, tendre la main à la République et lui faire en quelque sorte amende honorable.

C'était toute une révolution morale. Les partis monarchistes en furent attérés; ils perdaient leur plus puissant appui. Bientôt, revenus de leur première surprise, ils éclatèrent en injures contre le pontife dont ils qualifiaient l'acte de trahison; mais les populations catholiques avaient été frappées plus vivement encore que le clergé de cette démonstration du Pape; elles restèrent sourdes à ces éclats de colère. L'institution républicaine était légitimée à leurs yeux; la royauté leur devenait suspecte, du moment qu'il y avait une sorte de schisme entre elle et le chef de la chrétienté. On ne pouvait plus faire d'opposition au régime actuel au nom de l'église; elle se faisait elle-même républicaine. Le découragement se glissa dans le camp monarchique; la débandade s'y mit bientôt. Personne n'y osa plus se réclamer de la royauté ou de l'Empire; les adhésions arrivèrent en masse, les unes avec regret, mais avec franchise; les autres forcément et avec une arrière-pensée; mais on peut affirmer que c'était le petit nombre—ce qui, du reste, importe assez peu, vu que le parti monarchique était déjà en infime minorité, même avant le manifeste de Léon XIII. Ici encore la politique de lutte sur la question des principes n'a plus de raison d'être. Le combat doit cesser, faute de combattants.

C'est au milieu de cette situation qu'a été prononcé le mot "d'esprit nouveau" qui a provoqué tant de discussions et que l'on a commenté de tant de différentes façons. Signifie-t-il, de la part du gouvernement, un mouvement de réaction, un mouvement de retour aux anciennes idées? Non certes, puisque l'on vient à lui, des deux côtés à la fois et que l'on accepte toutes ses conditions. Du moment que l'on peut "croire", tout en se réclamant de la république, il n'y a pas de raison pour que la liberté de pensée qui est un des principaux fondements du régime nouveau, consiste uniquement dans le droit de "ne pas croire" et qu'il n'implique pas en même temps le droit de "croire", comme le disait récemment avec beaucoup de bon sens, le président du Conseil, M. Casimir Perrier.

De moment que les anciens partis se fondent dans la république, il n'y a pas de raison pour qu'on leur en refuse l'entrée, pour qu'on leur interdise "à priori" d'y participer au maniement des affaires publiques. Que l'on exige d'eux certaines garanties; qu'on leur impose une sorte de stage, soit; mais ils ne forment plus qu'une partie de cet ensemble que l'on appelle la France Républicaine. Entr'eux et le gouvernement, c'est au corps électoral de décider. Il y a bien des progressistes, des radicaux même, au sein de la république, et il nous semble qu'ils y ont les coudées franches,—nous ne parlons pas, bien entendu, des anarchistes, puisqu'ils se sont placés eux mêmes en dehors de tout gouvernement et qu'ils se déclarent hautement les ennemis de toute société—On n'a nullement le droit de se priver des lumières d'un grand spécialiste, d'un grand administrateur, sous prétexte de conservatisme, pas plus que sous prétexte de radicalisme. Puisque le clergé et les monarchistes ont fait au moins les neuf dixièmes du chemin pour aller à la République, pourquoi la République ne ferait-elle pas le reste? Pourquoi les repousserait-elle brutalement, quand ils lui tendent la main? Est-ce que la pacification des esprits n'est pas un assez grand bienfait pour la décider à se dépouiller à leur égard de sa raideur passée? La morgue républicaine ne vaut guères mieux que la morgue aristocratique. Le jacobinisme, avec son intransigeance et ses violences, n'est que la contre-partie de l'arbitraire, de l'absolutisme de l'ancien régime, avec ses airs hautains. Il ne faut pas plus de l'un que de l'autre. La République est le bien de tous et doit donner accès à tous. Elle ne peut reposer que sur l'honnêteté, sur le talent, sur ce que Montesquieu appelait la vertu; elle manquerait à tous ses devoirs en leur refusant sa porte. L'heure de la réconciliation, de la pacification, du concours de tous a sonné. Il faut agir en conséquence. Tel est le sens de ce mot: "Esprit nouveau," prononcé récemment à la Tribune française.

Le grand spectacle des chiens savants.

Les merveilleux exercices des chiens et des ponies savants du professeur Gentry, qui depuis quinze jours ont excité l'admiration de milliers de personnes, au Lee Circle, se continueront encore pendant une semaine. Représentation tous les soirs à 8 heures, et matinée le mardi, le jeudi et le samedi.

Entrée : enfants, 10cts.; grandes personnes, 20cts.

Pourquoi ne se renseigne-t-on pas auprès de ses amis au sujet des cures qu'opère le Wilkinson Sulphero Iron Tonic? N'en parlez pas à votre médecin, il se contentera de vous répondre que c'est bon, mais que ce n'est pas une eau naturelle parce que la terre ne peut fournir un tonique aussi prodigieux, comme le prétend le professeur Metz.

LE MARIAGE DE L'EMPEREUR NAPOLEON.

Quelques détails sur le mariage de l'empereur avec Marie-Louise. L'auteur des notes est M. Albert Vandal.

Le maréchal Berthier est chargé d'amener à Compiègne la future impératrice, deuxième du titre: Or, Berthier sentait naître en lui une préoccupation absorbante, le désir anxieux de ne point fatiguer l'impératrice.

Napoléon lui-même, modérant son impatience, sacrifiait tout à ce but. Ses dernières lettres au maréchal l'engageaient à ralentir l'allure, à mettre dans le voyage, s'il le jugeait utile, "plutôt un jour de plus que de moins".

La pensée de l'empereur était évidente; il eût été fâché que Marie-Louise lui arrivât épuisée par une marche précipitée et par d'interminables représentations, lasse de corps et d'esprit, mal préparée aux émotions et aux épreuves qui l'attendaient. Il la voulait toute fraîche, parfaitement remise, en plein épanouissement physique et moral.

Comprenant le maître à demi-mot, Berthier entourait désormais l'impératrice de soins attentifs et constants, la couvait avec une sollicitude de mère. Des Stuttgard, il écrivait, en rendant compte d'une soirée passée à l'Opéra de cette ville: "Comme il y faisait un peu froid, l'impératrice n'y est restée qu'une petite demi-heure." Malgré cette prudence, un léger rhume fut contracté; Berthier redouble de précautions, de vigilance, et le rhume fut guéri.

A Strasbourg, des instructions rigoureuses sont données par le maréchal pour que l'on ne fasse pas veiller l'impératrice et pour qu'elle soit rentrée dans ses appartements à neuf heures.

A Nancy, même consigne; Berthier écrivait: "Je viens de voir le préfet et trois députés de la ville; j'ai arrangé les fêtes que recevra Sa Majesté de manière à la fatiguer le moins possible et à ce qu'elle soit couchée à neuf heures." Il a déclaré d'avance "que Sa Majesté arriverait à Compiègne bien portante" et entend tenir scrupuleusement sa promesse, livrer en parfait état le précieux dépôt confié à sa garde.

Au sortir de Nancy, le cortège de l'épousée devait s'acheminer, par les départements de la Meuse, de la Marne et de l'Aisne, jusqu'à Soissons. A quelques lieues au delà de cette ville, à Courcelles, on trouverait l'empereur.

Au milieu d'un décor improvisé en plein champ et d'une assistance, sous une tente de pourpre et d'or, les époux se verraient pour la première fois: Marie-Louise aurait à s'agenouiller devant son maître et souverain; le rituel de l'ancienne cour, remis ponctuellement en vigueur, exigeait cet hommage.

A mesure que s'approche le grand jour, Berthier se montre de plus en plus agité, inquiet, nerveux: il craint d'omettre quelque détail important; il éprouve le besoin de demeurer en communication constante avec l'empereur, de le consulter sur tout, de prendre à chaque instant ses directions. Il écrit le dimanche 25 mars: "L'impératrice arrivera à Soissons mardi vers sept heures du soir. A quelle heure faudra-t-il que l'impératrice se lève et se mette en route mercredi?—Quelle espèce de toilette devra-t-elle porter?—Toutes les personnes du voyage ne doivent-elles pas être en habits de cour?—J'attends sur tout cela les ordres de Votre Majesté. L'impératrice est bien portante, très gaie et heureuse de se rapprocher de vous."

Sans qu'aucune réponse eût été faite à ses questions, Marie-Louise s'en fut coucher le 26 à Vitry-le-François et le 27 à Soissons; elle en partit le lendemain avec toute sa suite, pour se rendre au lieu de la rencontre. A l'un des relais précédent Courcelles, elle aperçut devant la maison de poste un homme en habit de voyage, dont un ample manteau dissimulait à demi la taille et les traits.

La portière s'ouvrit, le marchepied s'abaissa; alerte et vif, malgré son embonpoint, l'inconnu sauta dans la voiture; Marie-Louise reconnut l'Empereur, venu pour la surprendre et lui épargner le cérémonial de la première entrevue: "Vous êtes mieux que votre portrait," lui dit-elle avec beaucoup d'à-propos. La portière se referma et la berline de poste reprit sa course à fond de train. Changeant de direction, quittant la route de Courcelles, laissant se morfondre à l'endroit du rendez-vous dignitaires civils et militaires, elle filait directement sur Compiègne, où l'Empereur avait résolu de brusquer le dénoûment de sa galante escapade.....

SOLDATS AGRICULTEURS.

Le ministre de la guerre à Paris vient d'adresser aux chefs de corps une circulaire relative aux militaires mis à la disposition des agriculteurs, pour divers travaux agricoles tels que greffage des vignes, fenaison, moisson, vendanges, etc.

La circulaire du 21 mars dit que l'absence de ces militaires ne devra pas dépasser trente jours et pourra, si les besoins du service militaire le rendent nécessaire, être réduite à vingt jours seulement. Les permissions de trente jours seront réservées de préférence aux militaires qui auront, pour se rendre dans la commune où ils doivent travailler, le plus long trajet à effectuer.

Chaque brigade de gendarmerie exercera, au point de vue du bon ordre et de la régularité de leur conduite, une surveillance spéciale sur les militaires employés chez les cultivateurs. A cet effet, il sera adressé à chaque chef de brigade, par les soins des chefs de corps, la liste des militaires employés, ainsi que l'adresse des cultivateurs chez qui ils sont.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux militaires n'ayant qu'une année à passer sous les drapeaux, lesquels ne doivent, en aucun cas, être employés aux travaux agricoles.

L'Exposition de Lyon.

Le 26 avril, la ville de Lyon ouvrira à la foule des visiteurs les portes de son Exposition universelle. L'inauguration de cette Exposition sera, pour toute la France, un événement considérable.

Jusqu'ici, les capitales seules avaient eu le monopole de ces grandes manifestations. En France surtout, il ne semblait pas que rien de sérieux pût être tenté en dehors de Paris. Mais voici que la seconde ville de France prépare pour le mois d'avril un essai de décentralisation qui,—tout semble l'indiquer déjà,—sera fécond en résultats.

A vrai dire, la ville de Lyon seule pouvait, après la magnifique Exposition de 1889, tenter l'organisation d'une nouvelle grande fête du travail. Sa position topographique, la densité de sa population, la richesse et la prépondérance de son industrie de la soierie, la proximité du bassin houiller de la Loire et des grands établissements métallurgiques de Saint-Etienne, de Saint-Chamond, de Blanzy et du Creusot, le voisinage des riches vignobles de la Bourgogne, du Beaujolais et de la Champagne, ses relations quotidiennes avec la Suisse et l'Italie, ses rapports d'affaires avec nos colonies d'Afrique et d'Indo-Chine, comme aussi son commerce séculaire avec la Chine et le Japon contribueront à donner à son Exposition un retentissement considérable.

Centre de plus de vingt départements, Lyon est incontestablement la capitale de toute la région Sud-Est de la France. Aussi peut-on dire que l'œuvre de son Exposition universelle mérite toutes les sympathies et tous les encouragements.

Les organisateurs de l'Exposition lyonnaise ont voulu faire grand, et ils y ont réussi. Il faut dire qu'ils avaient sous la main un cadre admirable qui devait, avec de très légères modifications, devenir l'emplacement idéal d'une grande foire fin de siècle.

Le parc de la Tête-d'Or, où s'élèvent déjà les palais, est, on peut le dire, unique au monde. Rien d'artificiel, rien qui soit dû à la création humaine, mais un grand parc de cent onze hectares d'étendue au milieu duquel dorment les eaux d'un lac de dix-sept hectares. C'est dans ce cadre sans pareil que pavillons et palais ont été disséminés à l'ombre d'arbres séculaires qui font l'admiration de tous les visiteurs. Le Champ-de-Mars est bien dépassé.

Voulez-vous maintenant avoir un avant goût de ce que sera cette Exposition de Lyon? Un plan qui m'a été obligeamment communiqué me permet de vous faire visiter à vol d'oiseau et dans ses grandes lignes ce dédale de palais et de kiosques aux formes les plus variées et les plus originales.

Il faut savoir, tout d'abord, qu'un tramway électrique conduit d'ores et déjà à l'entrée du Parc, devant un très gracieux monument élevé il y a quelques années aux Enfants du Rhône, morts pour la patrie pendant la guerre de 1870-71.

Si nous pénétrons dans l'enceinte, nous avons devant nous le lac aux rives gracieuses, avec ses deux îles aux ombrages touffus; à droite s'étendent les pelouses de l'Exposition générale; à gauche est la partie réservée à l'Exposition des colonies et des exhibitions diverses.

La section coloniale sera certainement la partie la plus gaie, la plus vivante de l'Exposition, comme le fut à Paris, en 1889, l'Esplanade des Invalides. C'est M. Ulysse Pila, membre de la chambre de commerce de Lyon, qui a été tout spécialement chargé de cette partie.

En avançant sur cette rive du lac, c'est le *Palais de l'Algérie* qui frappe tout d'abord les yeux du visiteur. Il a été inspiré, dans sa disposition générale, par le palais de Mustapha, la résidence d'été de notre gouverneur de l'Algérie. Une façade à deux rangées d'arcatures, un élégant minaret et trois dômes seront du plus bel effet. A la suite de ce palais est placé un pavillon affecté à l'*Art musulman*.

Le *Palais de Tunisie* s'élève coquettement un peu plus loin, dans un fond de verdure, sur les bords de la grande allée du lac. C'est presque à la lettre une reproduction de la mosquée de Souk el-Bey, à Tunis. Deux porches, flanquant le minaret, ouvrent sur la galerie d'exposition. Dans le fond est le souk avec des boutiques arabes; des emplacements ont été en outre ménagés dans les sous bois, pour de petits industriels indigènes: tisserands, bijoutiers, parfumeurs, etc.

Un peu plus loin, on voit le *Palais du Tonkin et de l'Annam*. Ici nous sommes en pleine architecture chinoise. D'habiles ouvriers annamites, peintres, menuisiers, décorateurs, sont venus travailler à ce palais, qui reproduit fidèlement le style d'une des grandes pagodes des environs d'Hanoï.

Après c'est un *village annamite* avec ses cases en paillotes. Des familles indigènes y fabriqueront, sous les yeux des visiteurs, des tissus et des objets de leur pays. Ce village comprendra aussi un théâtre annamite. Hou! hou! hou! hi! hi! hi! Rappelez-vous celui de 1889. A quelques pas de là s'élèvera un *village dahoméen*, au huttes si pittoresques.

Sur la rive opposée du lac sont placées différentes exhibitions: panoramas et dioramas, restaurants exotiques, théâtres, ballon captif, etc. Là également se trouvera l'Exposition d'horticulture qui sera une des plus belles qui se puissent voir.

Revenons maintenant à notre point de départ, c'est-à-dire à l'entrée du parc, près du monument élevé en l'honneur des Enfants du Rhône. Nous pourrons de là avoir une vue d'ensemble. En face se dresse la grande coupole du *Palais principal*, qui sera le plus de l'Exposition. Ce palais dépasse, s'il se peut, en hardiesse la galerie des Machines, cette merveille de 1889. C'est une immense salle de près de 50,000 mètres carrés, à l'énorme ossature métallique, au centre de laquelle se trouve une coupole d'une hauteur intérieure de 55 mètres.

De forme circulaire, cette salle est divisée en sections limitant toutes les natures de produits exposés. C'est là que triomphera l'industrie de la soie; à côté d'elle figureront au premier rang les industries du fer et de l'électricité.

Autour de ce colossal palais, régnera un promenoir couvert extérieur, d'une hauteur de six mètres, sous lequel seront installés des restaurants, cafés, tavernes, etc.

Derrière la coupole se dressera le *Palais des beaux arts*, le *Hall de l'agriculture*, puis toute une série de pavillons isolés qui lui feront, avec les inévitables fontaines lumineuses, comme une ceinture d'honneur... Ce sont les *Pavillons de l'Etat*, de la *ville de Paris*, de la *ville de Lyon*, des *Arts religieux*, de la *Presse*, des *Télégraphes*, de la *Guerre et de la Marine*, les installations spéciales des mines de Blanzy, des mines de la Loire, des chemins de fer, des sociétés de secours aux blessés, etc.

Le soir, tout se transformera dans ce merveilleux parc de la Tête-d'Or, sous les feux de l'électricité, car l'Exposition doit rester ouverte jusqu'à minuit. Chaque soirée il y aura donc un embrasement général des palais et du parc tout entier.

Voilà en raccourci ce que sera l'Exposition de Lyon. Cet aperçu, quelque imparfait qu'il soit, suffit à démontrer quelle sera son importance et quelles surprises seront réservées aux visiteurs et aux exposants. Même après les triomphes de 1889, on peut affirmer que l'Exposition de Lyon sera une éclatante manifestation du travail national et du génie français.

J. T.

LES FRANÇAIS EN ITALIE.

Un fait significatif vient de se passer à Milan, qui est cependant la ville où les sentiments d'amitié envers la France étaient restés le plus longtemps répandus.

On jouait *Excelsior*. Le jour de la première, à la Scala, on a sifflé les danseuses en costume français; elles ont dû se retirer. Et les jours suivants, on a supprimé les mesures de l'hymne national français intercalées dans la partition et supprimé l'apparition des danseuses bleues, blanches, rouges.

J'ai vu un fait analogue se produire dans un café-concert de l'Exposition de Gênes, où une artiste qui chantait en plusieurs langues, était fort applaudie dans ses chansons anglaises et allemandes, mais outrageusement sifflée, lorsqu'elle faisait usage de la langue française.

CHANGEMENTS DIPLOMATIQUES.

On écrit de St-Pétersbourg, à la date du 24 mars:

Nous venons d'apprendre que le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie en France, ne retournera plus à Paris et n'y reprendra pas son poste. Le baron sera nommé conseiller d'Etat. Le baron de Mohrenheim étant malade de l'influenza, ses lettres de rappel seront remises en son absence.

C'est M. de Nélidoff, ambassadeur russe en Turquie, qui sera nommé ambassadeur à Paris si toutefois, comme on affirme dans les cercles de la cour, il n'était pas nommé ministre des affaires étrangères. Dans ce cas, le poste d'ambassadeur de Russie en France serait confié au prince Lobanoff-Rostowsky, actuellement ambassadeur russe à Vienne.

M. de Giers, actuellement ministre des affaires étrangères, dont l'état de santé ne s'est amélioré que peu sensiblement, sera nommé membre du Conseil d'Etat avec le titre honorifique de chancelier de l'Empire sans fonction.

On ajoute que M. Nicolas de Giers, conseiller auprès de l'ambassade de Russie en France, sera nommé ministre plénipotentiaire à Belgrade, en remplacement de M. Persiani, qui demandera sa retraite.

M. Naryokhine est désigné pour le poste de conseiller de l'ambassade de Russie à Paris.

M. de Nélidoff sera remplacé à son poste auprès de la Sublime-Porte, par M. Chichkine, adjoint au ministre des affaires étrangères.

Au lieu du ce sentiment de faiblesse et de lassitude, la Salsopareille d'Ayer vous donnera la force et l'énergie.

ROBERT.—Décédée hier soir, à 11 heures et 20 minutes, à l'âge de 53 ans, native de St-Martinville, La, Mme Vve JOS. O. ROBERT, née Emeline Bonnafon. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 7 avril 1894, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 194 rue Claiborne, entre Dumaine et St-Philippe.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera dite le lundi, 9 avril 1894, à 6 heures du matin, à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de XAVIER CAMORS. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de ses trois fils, Eugène, Alphonse et Félix Camors. 6 av—2t

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE.
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

Les personnes ayant des réclamations contre la succession d'Aspasie Eulalie La Villebeuvre, veuve de Simon J. Peters, Jr., sont requises de les présenter au soussigné No 36 rue Carondelet.

CHARLES H. LA VILLEBEUVRE,
Exécuteur Datif Testamentaire.
6 avril—

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Lesseps.—Nouvelle-Orléans 30 mars 1894.—A une réunion régulière du Bureau de Direction de cette Compagnie, tenue le 12 mars, un dividende de $2 50 par action a été déclaré payable à partir de LUNDI, 9 courant, aux actionnaires à cette date.

R. L. MACMURDO,
5 av—1 sem Secrétaire.

Articles de Première Communion.

Livres de prière, perle ivoire, sheik, marocain, Rosaires tout genre, en or et en argent, jolis cierges des mieux décorés, couronnes venant des premières manufactures en or et en argent, souvenirs de première communion, gravures de première communion, éventails, mouchoirs, etc.

FINNEY BROS.
166 Rue Royale.
5 mars—1m

EUROPE.

En vente, billets d'aller et de retour, pour tous points, sur n'importe quelle ligne de vapeurs, ainsi que traites et mandats.

FRANK J. ORFILA & CIE.,
AGENTS,
19 rue du Camp.
Succursale, coin Bourbon et Toulouse.

L. P. BOUBY, Gérant.
27 sept—1 an.

Delaware Catering Co., Limited,
Restaurant nouveau, élégamment installé.
M. T. BROWN, gérant.
Un lunch pour les hommes d'affaires sera servi tous les jours de 10 heures a midi, au prix populaire de 25 cts. No 36 RUE ROYALE.
Tout y est neuf. Service sans égal.
31 mars—1m

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—j an.

PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE ET LE PAPIER
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies
A la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Co, 43-44, Camp.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Lesseps.—Nouvelle-Orléans 30 mars 1894.—A une réunion régulière du Bureau de Direction de cette Compagnie, tenue le 12 mars, un dividende de (UNE ANNÉE) A HALF PER CENT (UN ET DEMI POUR CENT) sur le fonds-capital a été déclaré, payable le et après le 10 avril 1894.

Le livre de transfert sera fermé pendant dix (10) jours avant la date fixée pour le paiement du dividende.

Dividende payé de 9 A. M. à 1 P. M.
P. COUGOT,
31 mars—9f Secrétaire.

J. Hassinger, Président.
J. E. Merlin, Vice-Président.

Etat de situation trimestriel.

—DE LA—

GERMANIA SAVINGS BANK,

Banque d'Epargnes Germania,
51 RUE DU CAMP,
A la clôture des affaires le 31 mars 1894.

ACTIF.

Actions et bons	$ 403,938 92
Prêts garantis par propriétés foncières	282,257 74
Prêts à échéances garantis par collatéraux	393,295 00
Prêts sur demande garantis par collatéraux	837,423 00
Meubles et installations	750 00
Dépenses courantes et taxes payées	4,193 68
Comptant	165,369 76
	$1,887,230 10

PASSIF.

Capital payé	$10,000 00
Profits indivis	174,747 51
Intérêt payé durant les trois derniers mois	22,631 36
Dû à 6149 déposants	1,589,339 23
Dividendes non payés	512 60
Total	$1,887,230 10

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct. G. AD. BLAFFER, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 21me jour de mars 1894.
FRED. ADOLPH,
Notaire Public.

Correct—Attesté:
J. E. MERLE,
A. VIZARD,
1er avril—5f

"Quand j'étais enfant,"

Ecrit le Directeur des Postes, J. C. WOOPSON, Forest Hill, W.Va., "j'avais une **maladie des bronches** d'un caractère si intense et si persistant que le docteur la déclara impossible à guérir par des médecines ordinaires et me conseilla d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je suivis son conseil et une bouteille me guérit. Depuis quinze ans, je fais usage de cette préparation avec succès chaque fois que j'attrappe

UN MAUVAIS RHUME,

et je sais que beaucoup de gens en ont toujours à la maison, ne se croyant pas en sûreté sans une certaine provision."

"Je fais usage depuis plus de trente ans, dans ma famille, du Pectoral-Cerise d'Ayer avec les résultats les plus satisfaisants, et je peux le recommander en toute confiance comme particulièrement propre à guérir toutes les affections pulmonaires. Je m'occupe tout spécialement depuis de longues années de toutes les affections pulmonaires, et je suis arrivé à conclure que le Pectoral-Cerise d'Ayer est au premier rang parmi les autres médecines de cette espèce."—CHAS. DAVENPORT, Dover, N.J.

Pectoral-Cerise d'Ayer,
Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.
Prompt à agir, Sûr de guérir.

Proclamation.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS,
HÔTEL DE VILLE, 5 avril 1894.

Conformément aux exigences de l'acte No Quatre (4) de la session extraordinaire de 1878, Assemblée Générale de la Louisiane, avis public des limites des WARDS, des Precincts et polls respectifs dans chaque precinct pour l'élection qui aura lieu dans cette ville le LUNDI, 16 avril 1894, sont par le présent officiellement désignés et la proclamation publique en est faite comme suit:

Limites des Precincts et Situation des Polls:

Premier District Sénatorial.

HUITIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette; Mandeville et Decatur.

Deuxième Precinct—De Royale à St-Claude, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette, 226 rue Bourgogne.

Troisième Precinct—De St Claude à Robertson, de Champs Elysées à l'avenue Lafayette, 147 rue Q uphart.

Quatrième Precinct—De Robertson à la Promenade Floride, de Champs Elysées à l'avenue Lafayette; coin Mandeville et Derbigny.

Cinquième Precinct—De la promenade de la Floride au Lac Pontchartrain des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette, rue Champs-Elysées entre Colombus et America, Milneburg.

NEUVIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Claude, de Lafayette à Clouet; St Ferdinand près Royale.

Deuxième Precinct—Du fleuve à St Claude, de Clouet à Pauline; rue Dauphine près Elmire; Thomas Hall.

Troisième Precinct—Du fleuve à St Claude, de Pauline à Pologne; Barthélemy près Rampart.

Quatrième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pologne à la ligne inférieure; Avenue Jourdan et Dauphine.

Cinquième Precinct—De St Claude à la Promenade Florida, de l'Avenue Lafayette à Pologne, rues Urquhart et Tonti.

Sixième Precinct—De la rue St Claude le long de la rue Pologne à la Promenade Florida, de la le long de la Promenade Florida à l'Avenue du Peuple et de là au lac Pontchartrain le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, à travers les Rigolets au lac Borgne, du lac Borgne au Bayou Bienvenue au Inférieur canal, de là à la Promenade Florida, de la Promenade Florida à Lower Line, Lower Line à St Claude et St Claude à Pologne; coin Jourdan et Morales.

Quatrième District Sénatorial.

DEUXIEME WARD

Premier Precinct—Du Fleuve à Annonciation et Tchoupitoulas, de Julie à Thalie; coin des rues Dubord et Annonciation.

Deuxième Precinct—D'Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de Julie à Thalie; No 290 rue Magazine.

Troisième Precinct—De Camp à Baronne, de Julie à Thalie; avenue Howard et Carondelet.

Quatrième Precinct—De Baronne à Franklin de Julie à Thalie, 334 rue Thalie.

Cinquième Precinct—De Franklin à Locust, de Julie à Thalie, 334 rue Thalie; coin Erato et Locust.

Sixième Precinct—De Locust à l'avenue Carrollton, de Julie à Thalie, coin Erato et Locust.

QUINZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Verret et du fleuve à Market; coin Verret et Alix.

Deuxième Precinct—De Verret à l'avenue Verret, et du fleuve à Market; coin Alix, près Vallette.

Troisième Precinct—De la rue Market à la ligne de division entre les paroisses d'Orléans et de Jefferson et du fleuve à Verret; coin Monroe et Jackson.

Quatrième Precinct—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse; avenue Thayer, près Patterson.

Cinquième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne de division de la propriété de Mme E. Lewis et du Couvent des Ursulines; Entrepôt de Trépagnier et Fortier Tamisburg.

Sixième Precinct—De la ligne de la propriété de Mme E. Lewis et le Couvent des Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines et du fleuve aux paroisses d'Orléans et Jefferson; chemin du raccourci—Baptist Church.

Troisième District Représentatif.

TROISIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à la rue Magazine, de Canal à Julie; coin des rues Girod et Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Magazine à Carondelet, de Canal à Julie: Maison de Cour, rue Camp près Lafayette.

Troisième Precinct—De Carondelet à Dryades, de Canal à Julie; 183 rue Poydras.

Quatrième Precinct—De Dryades à Bassin de Canal à Julie; 86 rue Sud Remparts.

Cinquième Precinct—De Bassin à Liberté, de Canal à Julie; 290 rue Commune, ou avenue Tulane.

Sixième Precinct—De Liberté à Claiborne de Perdido à Julie; Paydras et Locust.

Septième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Canal; 357½ rue Commune, ou avenue Tulane.

Huitième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Julie; 68 rue Bertrand, entre Poydras et Perdido.

Neuvième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Canal; coin Palmyre et Roman.

Dixième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à Julie; 491 avenue Tulane.

Onzième Precinct—De Broad à Metairie Road, de Canal à Julie; rue White, près Canal.

Quatrième District Représentatif.

QUATRIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Hamphine, de Canal à St-Louis; 86 rue Bienville.

Deuxième Precinct—De Dauphine à Trémé, de Canal à St-Louis; 126 rue Bienville.

Troisième Precinct—De Trémé à Claiborne, de Canal à St-Louis; 45 rue Villeré.

Quatrième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Canal à St-Louis; rue Bienville, coin Derbigny.

Cinquième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à St-Louis; rue Dorgenois, près Canal.

Sixième Precinct—De Broad au Lac Pontchartrain, et de la rue du Canal et Nouveau Canal au Canal Orléans et la rue St. Louis; Canal et Pierce.

JOHN FITZPATRICK,
6 avril—6 av 16 Maire.

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

PIANOS PLEYEL.
Venant d'arriver de Paris. Venez les voir et entendre leur admirable son.
PLUS BEAU QUE JAMAIS.
L. GRUNEWALD & CO. L'td.
No 127 rue du Canal.
Agent pour tout le Sud.
24 janv—1an

C. LAZARD & CO, LTD,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1